

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 3 février 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le conseil municipal a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour contenant une note de synthèse pour chaque dossier et adressée le 28 janvier 2020, soit au moins cinq jours francs avant la séance.

La séance publique est ouverte à 17 h 05 sous la présidence de Mme Appéré, Maire et est levée à 20 h 53.

PRESENTS : Mme Appéré, Maire ; M. Sémeril, Mme Briéro, M. Berroche, Mme Rault, M. Bourcier, Mme Debroise, M. Hervé, M. Le Bougeant, Mme Bougeard, M. Careil, Mme Marchandise-Franquet, M. Chardonnet, Mme Krüger, M. Goater, Mme Noisette, M. Lahais, Mme Rousset, M. Le Moal (à partir de 17 h 38), adjoints ; MM. Léziart, Le Gargasson, Ech-Chekhchakhi (à partir de 18 h 16), Guillotin, Puil, Maho-Duhamel, Mmes Marie, Robert, M. Besnard, Mmes Pellerin (à partir de 17 h 21), Phalippou, M. Morel, Mmes Condolf-Férec, Letourneux (à partir de 18 h 41), MM. Hamon, Jégou, Mmes Faucheux, Andro (à partir de 18 h 20), Rougier, Sohier, MM. Nadesan, Theurier, Pommier, Mme Daunis, M. Tual, Mme Salaün, MM. Bongart, Pelle (à partir de 18 h 14), Mme Rolandin, MM. Le Brun, Cressard, Mme de Villartay (à partir de 17 h 57), M. Plouvier, Mmes Dhalluin, Bouvet, M. Guiguen, Mmes David (à partir de 17 h 57), de Bergevin, conseillers municipaux.

ABSENTS avec procuration de vote : Mme Briand représentée par M. Chardonnet, M. Zougagh représenté par M. Plouvier.

ABSENTS sans procuration de vote : M. Le Moal (jusqu'à 17 h 38 – rapport 1), M. Ech-Chekhchakhi (jusqu'à 18 h 16 – rapport 1), Mme Eglizeaud, Mme Pellerin (jusqu'à 17 h 21 – rapport 1), Mme Letourneux (jusqu'à 18 h 41 – rapport 1), Mme Andro (jusqu'à 18 h 20 – rapport 1), M. Pelle (jusqu'à 18 h 14 – rapport 1), M. Caron, Mme de Villartay (jusqu'à 17 h 57 – rapport 1), Mme David (jusqu'à 17 h 57 – rapport 1). Les rapports ont été présentés dans l'ordre suivant : 1 à 7, 21, 8 à 20, 22 à 54.

M. Lahais est nommé secrétaire et le compte rendu sommaire de la séance ordinaire du 9 décembre 2019 est adopté.

Le conseil municipal :

1	Compte rendu sommaire du 9 décembre 2019 – Adoption – Ordre du jour et déroulement de la séance du 3 février 2020 Adopte le Compte rendu sommaire du 9 décembre 2019	Unanimité
2	Finances – Règlement budgétaire et financier – Règles de gestion des autorisations de programme – Crédits de paiement Approuve le règlement budgétaire et financier de la Ville	Unanimité
3	Finances – Mise en place et ouverture des autorisations de programme dans le cadre du budget primitif 2020 Adopte les ouvertures des autorisations de programme pour l'exercice 2020 proposées au titre des budgets principal (316 048 353 €) et annexe de production d'énergie photovoltaïque (110 000 €), pour un total de 316 158 353 €	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
4	Finances – Budget principal – Budgets annexes - Budget primitif pour l'exercice 2020 Vote par nature et par chapitre le budget primitif principal 2020 établi en mouvements budgétaires à la somme de 303 476 095 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et à la somme de 125 159 252 € en dépenses et en recettes d'investissement <u>Section de fonctionnement</u> (chapitres) <i>Dépenses</i> 011 Charges à caractère général 012 Charges de personnel et frais assimilés 014 Atténuations de produits 65 Autres charges de gestion courante	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020) Unanimité moins 14 abstentions (Groupes Parti de Gauche et Alternance 2020) 47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020) Unanimité moins 14 abstentions (Groupes Parti de Gauche et Alternance 2020)

656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
66	Charges financières	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020)
67	Charges exceptionnelles	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020)
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
022	Dépenses imprévues	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
023	Virement à la section d'investissement	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020)
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
<i>Recettes</i>		
013	Atténuations de charges	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	45 voix pour, 12 voix contre (Groupe Alternance 2020) et 2 abstentions (Groupe Parti de Gauche)
73	Impôts et taxes	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020)
74	Dotations et participations	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
75	Autres produits de gestion courante	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)

76	Produits financiers	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
77	Produits exceptionnels	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
<u>Section d'investissement</u>		
<i>Dépenses</i>		
16	Emprunts et dettes assimilées	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
10	Dotations, fonds divers et réserves	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020)
204	Subventions d'équipement versées	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020)
21	Immobilisations corporelles	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
23	Immobilisations en cours	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020)
27	Autres immobilisations financières	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020)
454102	Opérations sous mandat - Immeubles - travaux de substitution	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)

458125	Opérations sous mandat – Aménagement des Prairies St-Martin	45 voix pour, 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche) et 12 abstentions (Groupe Alternance 2020) et
458127	Opérations sous mandat – Voirie primaire ZAC Normandie Saumurois	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
041	Opérations patrimoniales	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
<i>Recettes</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
10	Dotations, fonds divers et réserves	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
13	Subventions d'investissement reçues	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
16	Emprunts et dettes assimilées	47 voix pour et 12 voix contre (Groupe Alternance 2020)
27	Autres immobilisations financières	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
454202	Opérations sous mandats - Immeubles - travaux de substitution	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
458225	Opérations sous mandats – Aménagement des Prairies St-Martin	45 voix pour, 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche) et 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)

458227 Opérations sous mandat – Voirie primaire ZAC Normandie Saumurois

**Unanimité moins
12 abstentions
(Groupe Alternance
2020)**

021 Virement de la section de fonctionnement

**47 voix pour et 12
voix contre (Groupe
Alternance 2020)**

040 Opérations d'ordre de transferts entre sections

**Unanimité moins
12 abstentions
(Groupe Alternance
2020)**

041 Opérations patrimoniales

**Unanimité moins
12 abstentions
(Groupe Alternance
2020)**

Vote par nature et par chapitre, les budgets annexes primitifs 2020 du lotissement Victor Rault, de la production d'énergie photovoltaïque, du service extérieur des pompes funèbres et des 13 ZAC en régie

**PRODUCTION ENERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE**

	56 800	56 800
Fonctionnement	24 800	24 800
Ordre	21 250	0
Réal	3 550	24 800
Investissement	32 000	32 000
Ordre	0	21 250
Réal	32 000	10 750

**Unanimité moins
12 abstentions
(Groupe Alternance
2020)**

POMPES FUNÈBRES

	55 010	55 010
Fonctionnement	55 010	55 010
Réal	55 010	55 010

**Unanimité moins
12 abstentions
(Groupe Alternance
2020)**

ZAC MS LORIENT ST BRIEUC

	381 100	381 100
Fonctionnement	2 050	2 050
Ordre		2 050
Réal	2 050	0
Investissement	379 050	379 050
Ordre	2 050	0
Réal	377 000	379 050

**Unanimité moins
12 abstentions
(Groupe Alternance
2020)**

ZAC ATALANTE VILLEJEAN

	12 000	12 000
Fonctionnement	2 000	2 000
Ordre		2 000
Réal	2 000	
Investissement	10 000	10 000
Ordre	2 000	0
Réal	8 000	10 000

**Unanimité moins
12 abstentions
(Groupe Alternance
2020)**

ZAC ATALANTE CHAMPEAUX	20 100	2 692 050	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	2 050	2 050	
Ordre		2 050	
Réal	2 050		
Investissement	18 050	2 690 000	
Ordre	2 050	0	
Réal	16 000	2 690 000	
ZAC MADELEINE	685 100	2 176 050	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	685 100	2 176 050	
Ordre	2 050	2 050	
Réal	683 050	2 174 000	
Investissement	0	0	
Ordre	0	0	
Réal	0	0	
ZAC PLAISANCE	231 600	3 765 550	45 voix pour, 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche) et 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	231 600	3 765 550	
Ordre	2 050	2 050	
Réal	229 550	3 763 500	
Investissement	0	0	
Ordre	0	0	
Réal	0	0	
ZAC PORTE DE ST MALO	320 000	320 000	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	161 000	161 000	
Ordre	2 000	161 000	
Réal	159 000		
Investissement	159 000	159 000	
Ordre	159 000	0	
Réal	0	159 000	
ZAC BRASSERIE SAINT HELIER	299 000	299 000	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	151 000	151 000	
Ordre	3 000	151 000	
Réal	148 000		
Investissement	148 000	148 000	
Ordre	148 000	0	
Réal	0	148 000	
ZAC TAUVERAIS	132 150	132 150	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	67 100	67 100	
Ordre	2 050	67 100	
Réal	65 050		
Investissement	65 050	65 050	
Ordre	65 050	0	
Réal	0	65 050	

ZAC ARMORIQUE	884 100	2 840 800	45 voix pour, 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche) et 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	884 100	2 840 800	
Ordre	1 050	1 050	
Réal	883 050	2 839 750	
Investissement	0	0	
Ordre	0	0	
Réal	0	0	
ZAC BLOSNE EST	7 599 300	7 599 300	45 voix pour, 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche) et 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	4 786 700	4 786 700	
Ordre	4 100	2 816 700	
Réal	4 782 600	1 970 000	
Investissement	2 812 600	2 812 600	
Ordre	2 812 600	0	
Réal	0	2 812 600	
ZAC NORMANDIE SAUMUROIS	465 100	1 788 875	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	465 100	1 788 875	
Ordre	2 050	2 050	
Réal	463 050	1 786 825	
Investissement	0	0	
Ordre	0	0	
Réal	0	0	
LOTISSEMENT VICTOR RAULT	444 150	444 150	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	290 600	290 600	
Ordre	2 050	155 600	
Réal	288 550	135 000	
Investissement	153 550	153 550	
Ordre	153 550	0	
Réal	0	153 550	
ZAC ILOT OCTROI	1 272 400	1 272 400	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	637 200	637 200	
Ordre	2 000	637 200	
Réal	635 200	0	
Investissement	635 200	635 200	
Ordre	635 200	0	
Réal	0	635 200	
ZAC HAUT SANCE	1 774 100	3 116 050	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)
Fonctionnement	1 774 100	3 116 050	
Ordre	2 050	2 050	
Réal	1 772 050	3 114 000	
Investissement	0	0	
Ordre	0	0	
Réal	0	0	

<p>5 Finances - Fiscalité locale - Fixation des taux d'imposition des taxes pour 2020</p> <p>Maintient les taux d'imposition des trois taxes pour 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none">- taxe d'habitation..... 21,99 %- taxe foncière sur les propriétés bâties..... 25,76 %- taxe foncière sur les propriétés non bâties.. 39,33 %	<p>Unanimité</p>						
<p>6 Finances – Attribution des subventions 2020</p> <p>Approuve l'attribution des subventions au titre de l'année 2020</p> <table border="0"><tr><td>- Subventions ordinaires de fonctionnement</td><td>50 955 912 €</td></tr><tr><td>- Subventions exceptionnelles</td><td>10 000 €</td></tr><tr><td>- Subventions d'équipement</td><td>14 979 373 €</td></tr></table>	- Subventions ordinaires de fonctionnement	50 955 912 €	- Subventions exceptionnelles	10 000 €	- Subventions d'équipement	14 979 373 €	<p>Unanimité moins 10 abstentions (Groupes Parti de Gauche et Alternance 2020), 22 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Briand, Rousset, Letourneux, Marchandise-Franquet, Robert, Bougeard, Marie, Pellerin, Rolandin, De Villartay, MM. Bourcier, Careil, Maho-Duhamel, Lahais, Léziart, Theurier, Guillotin, Jégou, Le Bougeant, Chardonnet, Hervé, Sémeril)</p>
- Subventions ordinaires de fonctionnement	50 955 912 €						
- Subventions exceptionnelles	10 000 €						
- Subventions d'équipement	14 979 373 €						
<p>7 Finances - Divers équipements - Programme d'emprunts 2020, placements et gestion de la trésorerie auprès des organismes et établissements financiers – Gestion active de la dette - Conditions d'exercice de la délégation accordée à la Maire</p> <p>1 - Autorise Madame la Maire à procéder à la réalisation des emprunts de l'année dans la limite des autorisations budgétaires (budget primitif et décisions modificatives) et aux éventuelles opérations de réaménagements, et, à cette fin, à :</p> <ul style="list-style-type: none">- lancer des consultations bancaires ou obligataires auprès de plusieurs établissements financiers, sur des durées maximum de 30 ans, et choisir les meilleures offres au regard des conditions proposées- signer les contrats répondant aux conditions posées dans la délibération, définir le type d'amortissement et procéder si besoin, à des différés d'amortissement, des consolidations ou des tirages échelonnés dans le temps- procéder à des règlements anticipés d'échéances d'annuités, des remboursements anticipés et/ou des renégociations d'emprunts et, pour ces réaménagements, à passer du taux variable au taux fixe et inversement, à modifier l'index de taux d'intérêt, la périodicité ou le profil de remboursement- conclure tout avenant destiné à introduire dans un contrat une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus	<p>Unanimité moins 24 abstentions (Mme Sohier, Groupes Écologiste et Alternance 2020)</p>						

2 - Autorise Madame la Maire à mettre en place des opérations de sécurisation de l'encours et, à cette fin, à :

- recourir à des instruments de couverture
- signer tous les documents nécessaires à la contractualisation de ces couvertures (confirmations, contrats, avenants) ainsi qu'à passer les ordres pour les opérations arrêtées directement auprès des salles des marchés (ordres téléphoniques, télécopies...) et à arrêter l'opération
- signer les conventions relatives à la directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (MIF)

L'assemblée délibérante autorise les opérations de couverture sur les contrats constitutifs du stock de la dette ainsi que sur les emprunts nouveaux ou de refinancement à contracter sur l'exercice. L'encours sur lequel portent les opérations de couverture ne pourra excéder l'encours global de la dette et la durée des couvertures ne pourra dépasser la durée résiduelle des emprunts adossés. Pour ces opérations, il sera procédé à la mise en concurrence d'au moins deux établissements spécialisés

3 - Autorise Madame la Maire à effectuer une gestion active de la trésorerie et, à cette fin :

- procéder à des placements de trésorerie, pour une durée inférieure à l'année budgétaire, si des excédents de trésorerie sont constatés et selon les dispositions prévues
- choisir le ou les prêteurs de la ligne de trésorerie en fonction des offres proposées et signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en place et à l'utilisation de ces lignes

4 - Fixe le montant maximum des lignes de trésorerie à hauteur de 50 millions d'euros en 2020 et à 0,050 million d'euros pour le budget photovoltaïque, l'utilisation des tirages de trésorerie étant arbitrée avec celle des NEU-CP

21 Sports et jeunesse - Stade Courtemanche - Rénovation de la piste d'athlétisme – Programme

Unanimité

Approuve le programme de rénovation de la piste d'athlétisme synthétique du stade Courtemanche qui consiste à procéder à la rénovation de l'infrastructure sportive, au repositionnement de certains ateliers d'athlétisme et des mains courantes, à la reprise des circulations périphériques et réseaux d'assainissement ; pour une enveloppe financière prévisionnelle de 1 500 000 € TTC ; avec un début des travaux en mars 2021, et une livraison de la piste en aout 2021 (le respect de ce calendrier étant fonction du bon déroulement des procédures d'attribution des marchés et des subventions sollicitées auprès de divers partenaires)

8 Enseignement, formation - Écoles maternelles et élémentaires publiques – Subventions - Achat de fournitures scolaires - Provisions - Première affectation de crédits 2020

Unanimité

Approuve le montant de l'allocation correspondant à 10 % des dotations pédagogiques allouées, pour l'année civile 2020, aux écoles maternelles et élémentaires publiques qui rempliront les conditions requises pour en bénéficier :

BUDGET 2020 - Écoles maternelles – Demandes de versement d'une partie de la dotation pour fournitures scolaires

Écoles maternelles	Montants
Andrée Chédid	644 €
Camille Claudel	294 €
Carle Bahon	399 €
Champion de Cicé	762 €
Chateaugiron/Landry	586 €
Clémenceau	741 €
Clôteaux	397 €
Colombier	364 €
Duchesse Anne	422 €
Faux-Pont	547 €
Gantelles	1 157 €
Guillevic	429 €
Guyenne	713 €
Henri Wallon	461 €
Ille	863 €
Jacques Prévert	921 €
Jacques Prévert (Pass)	468 €
Jean Moulin	617 €
Jean Rostand	582 €
Jean Zay	516 €
Joseph Lotte	528 €
Jules Ferry	454 €
Jules Isaac	508 €
Léon Grimault	411 €
Louise Michel	341 €
Marc Sangnier	411 €
Marcel Pagnol	641 €
M. Pape-Carpentier	484 €
Mauconseil	105 €
Moulin du Comte	528 €
Nelson Mandela	515 €
Oscar Leroux	555 €
Pablo Picasso	395 €
Pascal Lafaye	809 €
Poterie	524 €
Quineleu	586 €
Robert Doisneau	300 €
Saint-Malo	411 €
Sonia Delaunay	698 €
Torigné	877 €
Trégain	760 €
Trégain (cl. étape)	488 €
Villeneuve	426 €
Volga	581 €
TOTAL	24 219 €

BUDGET 2020 - Écoles élémentaires - Demandes de versement d'une partie de la dotation pour fournitures scolaires

Ecoles Elémentaires	Montants
Albert de Mun	969 €
Andrée Chedid	930 €
Camille Claudel	444 €
Carle Bahun	677 €
Champion de Cicé	1 469 €
Chateaugiron/Landry	844 €
Clémenceau	1 107 €
Clôteaux	485 €
Colombier	538 €
Contour St-Aubin	883 €
Duchesse Anne	743 €
Gantelles	1 397 €
Guillevic	1 018 €
Guyenne	723 €
Ille	1 119 €
Jacques Prévert	1 733 €
Jean Moulin	915 €
Jean Rostand	763 €
Jean Zay	834 €
Joseph Lotte	803 €
Jules Ferry	598 €
Jules Isaac	862 €
Léon Grimault	744 €
Liberté	890 €
Louise Michel	639 €
M. Pape-Carpentier	699 €
Marcel Pagnol	1 035 €
Mauconseil	178 €
Moulin du Comte	688 €
Nelson Mandela	789 €
Oscar Leroux	883 €
Pablo Picasso	557 €
Pascal Lafaye	1 428 €
Paul Langevin	590 €
Poterie	774 €
Robert Desnos	547 €
Robert Doisneau	414 €
Sonia Delaunay	845 €
Torigné	1 274 €
Trégain	943 €
Villeneuve	665 €
Volga	931 €
TOTAL	35 367 €

9 Culture - Spectacle Vivant - Salle Guy Ropartz - Provision "Accueil et soutien aux résidences artistiques" - Première affectation de crédits 2020 **Unanimité**

Approuve une première affectation de crédits pour un montant total de 62 000 €, réparti comme suit :

- . 11 000 € à l'association Lillico, 5 000 € pour l'ensemble de la résidence programmée à la salle Guy Ropartz au premier semestre 2020, et 6 000 € pour la régie technique générale de leurs activités à la salle Guy Ropartz sur ce même semestre

- . 5 000 € à l'association Compagnie Optimiste Créatrice d'Utopies Spectaculaires (OCUS) pour une résidence de création autour du projet *Dédale Palace*
- . 5 000 € à l'association Groupe Odyssées pour une résidence de création de Flora Diguët autour du projet *IAN*
- . 3 000 € à l'association Zic-Z'art pour la résidence de création de la compagnie Hop Hop Hop autour du projet *Vendredi*
- . 3 000 € à l'association Louma pour une résidence de création autour du projet *Ainsi passe le temps*
- . 3 000 € à l'association Groupe Odyssées pour la résidence de création autour du projet *Pascal(e)*
- . 3 000 € à l'association Compagnie Tintamar pour une résidence de création autour du projet *J'aime mieux la Mer du Nord*
- . 3 000 € à l'association Label Caravane pour une résidence de création d'Olivier Leroy et Anne-Laure Bourget autour du projet *FantôMasques*
- . 3 000 € à l'association Compagnie 13/10^{ème} en Ut pour une résidence de création autour du projet *Sauvage*
- . 3 000 € à l'association La Revanche de Simone pour la résidence de création de Nikita Faulon autour du projet *Rose*
- . 3 000 € à l'association Tra Le Mani pour la résidence de création autour du projet *Tuttuno*
- . 3 000 € à l'association L'Armada Productions pour la résidence de création du groupe Chapi Chapo et les petites musiques de pluie autour du projet *La Chambre*
- . 2 500 € à l'association On t'a vu sur la pointe pour la résidence de création autour du projet *Mirages*
- . 2 000 € à l'association Le Joli Collectif pour une résidence de création autour du projet *On ne dit pas j'ai crevé*
- . 2 000 € à l'association Scylla Sillon pour une résidence de création de Lucie Germon autour du projet *Kangaroo Island*
- . 2 000 € à l'association Collectif la Cavale pour une résidence de création autour du projet *Au nom du père*
- . 2 000 € à l'association Automne 2085 pour une résidence de création autour du projet *GAUNG*
- . 2 000 € à l'association A Corps Perdus pour une résidence de création autour du projet *Connexion(s)/Récital technologique*
- . 1 500 € à l'association Le Siamang pour une résidence de création autour du projet *Canopée*

10 Culture - Activités théâtrales - Association Lillico - Convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022

Unanimité

- 1 - Approuve les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs à signer avec l'association Lillico pour les années 2020 à 2022, prenant effet à la date de sa notification et arrivant à échéance le 31 décembre 2022
- 2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat

11	Culture - Activités théâtrales - Association La Paillette Maison des Jeunes et de la Culture - Convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 1 - Approuve les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs à signer avec l'association La Paillette Maison des Jeunes et de la Culture pour les années 2020 à 2022, prenant effet à la date de sa notification et arrivant à échéance le 31 décembre 2022 2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat.	Unanimité
12	Culture - Construction des réserves muséales du Musée de Bretagne et de l'Écomusée du Pays de Rennes - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Rennes Métropole 1 - Approuve les termes de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage à conclure avec Rennes Métropole afin de l'assister dans la réalisation d'un programme de construction d'un bâtiment pour accueillir les réserves du Musée de Bretagne et de l'Écomusée du Pays de Rennes 2 - Autorise Madame la Maire à signer cette convention ainsi que tout acte s'y rapportant.	Unanimité
13	Culture - Action culturelle - La Criée centre d'art contemporain - Musée des Beaux-Arts - Convention de coopération renforcée 2020-2022 avec le Frac Bretagne 1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec le Frac Bretagne portant sur la coopération renforcée avec La Criée centre d'art contemporain et le Musée des Beaux-Arts de Rennes sur la période 2020-2022, prenant effet à la date de sa notification et arrivant à échéance le 31 décembre 2022 2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat.	Unanimité
14	Culture - Action culturelle - Association Centre de Production des Paroles Contemporaines - Festival Mythos - Convention d'objectifs 2020-2022 1 - Approuve les termes de la convention d'objectifs à signer avec l'association Centre des Productions des Paroles Contemporaines pour les années 2020 à 2022, prenant effet à la date de sa notification et arrivant à échéance le 31 décembre 2022 2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat.	Unanimité
15	Culture - Action culturelle - Association Clair Obscur - Convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 1 - Approuve les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs à signer avec l'association Clair Obscur pour les années 2020 à 2022, prenant effet à la date de sa notification et arrivant à échéance le 31 décembre 2022 2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat	Unanimité

16	Culture - Action culturelle - Association "Demozamau" - Subvention 2020 - Convention financière	Unanimité
	<p>1 - Approuve les termes de la convention financière à conclure avec l'association "Demozamau" au titre de l'année 2020, prenant effet à la date de sa notification et arrivant à échéance le 31 décembre 2020</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à la signer ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
17	Culture - Action culturelle - Arts Plastiques - Association 40mcube - Association du Jour - Convention pluripartite et pluriannuelle de partenariat 2020-2022	Unanimité
	<p>1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec l'association "40mcube - Association du Jour" et ses autres partenaires publics qui couvrira les années 2020, 2021 et 2022</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale des contrats</p>	
18	Culture – Action culturelle – Provision - Dispositif « Les Rennais prennent l’Art » – Première affectation de crédits 2020	Unanimité
	<p>Approuve une première affectation de crédits 2020 aux bénéficiaires désignés ci-dessous pour un montant total de 29 000 € :</p> <ul style="list-style-type: none">. 6 000 € à l'association Zéro de conduite : 3 000 € pour le projet "le Journal des Clôteaux" à Bréquigny, et 3 000 € pour le projet "De Part et D'autre" à Maurepas. 4 000 € à l'association Kali&Co pour le projet "Le Rance n'est pas un fleuve". 3 700 € à l'association La Morsure pour le projet « Improvisation - Création Franche ». 3 000 € à l'association ay-roop pour la dernière phase du projet participatif de cirque contemporain "Les Castells" sur le quartier de Villejean-Beaugard. 3 000 € à l'association l'Astrada qui mobilise les habitants du quartier Beaugard autour de la collecte de contes et chants du monde. 3 000 € à l'association Les Films du Macadam pour le projet "au-delà de la peau". 2 000 € à l'association Le Club de la Presse pour la création d'un plurimédia réalisé avec les habitants et les acteurs locaux du quartier de Maurepas. 2 000 € à la Société Coopérative d'Intérêts Collectifs La Grenouille à Grande Bouche pour concevoir et rédiger le hors-série de sa revue culinaire avec les habitants du quartier de Maurepas à l'occasion du festival « Rue des Livres ». 1 300 € à l'association Par Tout Artiste pour "Patch Color #2 (réalisation d'une fresque sur les vitrines du Centre Social Aimé Césaire, place Sarah Bernhardt). 1 000 € à l'association MJC Bréquigny pour la mise en place d'un évènement culturel de proximité autour du développement durable intitulé "L'effet papillon"	

19 Culture - Action culturelle - Provision "Soutien aux projets culturels et à la création artistique" - Première affectation de crédits 2020

Unanimité

Approuve une première affectation de crédits au titre de la Provision "Soutien aux projets culturels et à la création artistique" et le versement des subventions aux bénéficiaires désignés ci-dessous pour un montant total de 178 562 € :

* Dans le domaine des arts pluridisciplinaires

- . 8 000 € à l'association l'École Parallèle Imaginaire pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association 16 rue de Plaisance pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Keur Eskemm pour la 4^{ème} édition du laboratoire artistique populaire
- . 3 000 € à l'association Les Mimolettes pour la 3^{ème} édition du temps fort "Paillettes et Mimolettes" le 28 juin sur le mail François Mitterrand

* Dans le domaine du théâtre et des arts de la piste

- . 8 000 € à l'association Théâtre à L'Envers pour son projet culturel et artistique global
- . 8 000 € à l'association Lumière d'août pour son projet culturel et artistique global
- . 8 000 € à l'association 13/10ème en Ut pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Bob Théâtre pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Aïe Aïe Aïe pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Théâtre des Lucioles pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Réseau Lilas pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Le Groupe Vertigo pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Mirelaridaine pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Kali&Co pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Bakélite pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association Zic Z' Art (compagnie Hop Hop Hop) pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association W (Compagnie de Cirque) pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association La Caravane Compagnie pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € au Collectif Sous le Manteau pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association Bajour pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association L'Unanime pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association ADEC-Maison du théâtre amateur pour la saison culturelle de ses 50 ans, avec 100 rendez-vous autour du théâtre amateur de janvier à octobre à Rennes, dans Rennes Métropole et le Département

* Dans le domaine de la danse

- . 8 000 € à l'association TM Project pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Figure Project pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association Compagnie Primitif (Frenetik Family), dont 3 000 € pour son projet culturel et artistique global, et 2 000 € pour soutenir la 2^{ème} édition du temps fort Hip Hop en octobre
- . 5 000 € à la Compagnie Dana pour son projet artistique et culturel global qui œuvre à renforcer l'accessibilité de tous à la vie culturelle, et encourage les croisements entre arts, cultures et santé
- . 5 000 € à l'association Louma pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association Erébé Kouliballets pour son projet global d'actions culturelles de proximité
- . 3 000 € à l'association Apsâra Flamenco pour l'organisation des 12e RencontrAs FlamencAs du 24 février au 28 février

* Dans le domaine de la poésie et de la littérature

- . 4 000 € à l'association La Balade des Livres pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association 10 doigts compagnie pour la globalité de son projet artistique et culturel bilingue Français – Langue des Signes Française
- . 1 000 € à l'association Lilith et Rature pour l'organisation de la 1^{ère} édition d'un temps fort autour du livre indépendant et des questions de discriminations liées aux genres et orientations sexuelles, au centre social Carrefour 18 en mai

* Dans le domaine de la Musique

- . 5 000 € à l'association La pie qui joue pour le projet artistique et culturel de l'ensemble baroque de Rennes
- . 3 000 € à l'association L'Armada Productions pour l'événement jeune public "La Fête" qui aura lieu à Maurepas avec de nombreux partenaires du quartier le 7 juin
- . 3 000 € à l'association Dancing Robots pour accompagner la 5^{ème} édition du Made festival du 14 au 17 mai
- . 3 000 € à l'association Zef et Mer pour le festival "Zef et Mer" dédié à la nouvelle scène bretonne les 18 et 19 janvier à Rennes
- . 2 000 € à l'association Mass Productions pour son projet artistique et culturel
- . 2 000 € à l'AEIR pour le festival Rock'n Solex organisé à Rennes du 6 au 20 mai

* Dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel

- . 6 000 € à l'association Zéro de conduite pour son projet culturel et artistique global

* Dans le domaine du patrimoine

- . 4 000 € à l'association Les Amis de Noël du Fail et d'Eutrapel pour le projet de valorisation, en 2020, de la figure de Noël du Fail, dit le Rabelais Breton, en raison du 500^{ème} anniversaire de sa naissance
- * 2 562 € au titre de la compensation des loyers et des charges, répartis comme suit aux associations suivantes
 - . 850 € à l'association La Caravane Compagnie
 - . 850 € à la Compagnie Lumière d'août

- . 600 € à l'Orchestre d'Harmonie de Rennes (OHR)
- . 79 € à l'association les amis du peintre Clothilde Vautier
- . 183 € à l'association Bing Bang Circus

20 Culture - Action culturelle - Provision pour Éducation artistique et culturelle - Première affectation de crédits 2020 **Unanimité**

Approuve une première affectation de crédits aux bénéficiaires désignés ci-dessous pour un montant total de 11 700 €, réparti comme suit :

- . 3 000 € à l'association Le Triangle pour la mise en œuvre d'ateliers artistiques sur les temps périscolaires
- . 1 500 € à l'association I'm from Rennes pour le projet musical mené par Christophe Le Comte avec les enfants des accueils périscolaires des groupes Jacques Prévert et Oscar Leroux
- . 2 400 € à la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine pour la coordination de deux projets de classes de ville culturelles : l'une avec le Musée des beaux-arts et l'autre avec l'Écomusée du Pays de Rennes
- . 4 600 € à l'association Le Bon Accueil - Site expérimental des pratiques artistiques - pour la résidence d'artistes en ludothèque en partenariat avec la MJC de Bréquigny et la Maison Bleue
- . 200 € à l'association Française du Cinéma d'Animation (AFCA) pour ses interventions artistiques auprès des accueils de loisirs dans le cadre du dispositif "Parcours Culturel".

22 Sports et jeunesse – Animation sportive - Provision pour Sport haut niveau - Première affectation de crédits 2020 – Convention financière **Unanimité**

1 - Accorde les subventions aux bénéficiaires désignés pour un montant total de 320 000 €, comme indiqué ci-dessous

- . 226 000 € pour le sport de haut niveau des sports collectifs
 - . 32 041 € au REC Rugby masculin
 - . 31 493 € au Stade Rennais Rugby féminin
 - . 24 565 € à la Tour d'Auvergne section Foot masculin
 - . 7 339 € au Cercle Paul Bert Bréquigny Football féminin
 - . 29 549 € au Cercle Paul Bert section Hand masculin
 - . 10 352 € au Cercle Paul Bert section Hand féminin
 - . 27 714 € au REC Volley-ball féminin
 - . 29 522 € à l'Union Rennes Basket masculin
 - . 23 196 € à l'Avenir de Rennes section Basket féminin
 - . 10 229 € à la Tour d'Auvergne section Futsal masculin
- . 94 000 € pour le sport de haut niveau des sports individuels
 - . 23 390 € à la Tour d'Auvergne section Athlétisme
 - . 5 031 € au Stade Rennais Athlétisme
 - . 4 578 € au Club Sportif de la Garnison de Rennes (Escrime et Tir sportif)
 - . 2 747 € à Rennes Escrime
 - . 40 869 € au Cercle Paul Bert (Gym, Judo, Natation et Tennis de Table)
 - . 4 032 € à Rennes Triathlon
 - . 13 353 € à la Compagnie des Archers de Rennes

2 - Approuve les termes de la convention à conclure avec l'association Rennes Triathlon

3 - Autorise Madame la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie de la convention, notamment de simples avenants de précision ou d'ajustement

23 Sports et jeunesse - Animation sportive - Provision aide aux clubs et animations - Première affectation de crédits 2020

**Unanimité,
1 conseillère ne
prenant pas part au
vote (Mme Briand)**

- 1 - Approuve l'attribution des subventions au titre de l'année 2020 pour un montant total de 1 233 000 € à raison de 1 188 000 € aux associations civiles et d'entreprises et 45 000 € aux associations scolaires et universitaires
2 - Approuve le versement des subventions aux associations désignées conformément aux tableaux 1 et 2 ci-après

TABLEAU N° 1 : Associations Scolaires et Universitaires

Degré	Nom de l'AS	2020
Primaire	AS ECOLE DE ST VINCENT DE LA PROVIDENCE	915 €
Total Primaire	TOTAL PRIMAIRE	915 €
Secondaire	A.S. COLLEGE EMILE ZOLA	506 €
Secondaire	A.S. LYCEE PROFESSIONNEL CHARLES TILLON	384 €
Secondaire	AS COLLEGE ANNE DE BRETAGNE	968 €
Secondaire	AS COLLEGE CLOTILDE VAUTIER	1 365 €
Secondaire	AS COLLEGE DE CLEUNAY	363 €
Secondaire	AS COLLEGE DES CHALAIS	702 €
Secondaire	AS COLLEGE DES GAYEULLES	821 €
Secondaire	AS COLLEGE DES HAUTES OURMES	1 906 €
Secondaire	AS COLLEGE LA BINQUENAI	1 178 €
Secondaire	AS COLLEGE LE LANDRY	912 €
Secondaire	AS COLLEGE LES ORMEAUX	1 347 €
Secondaire	AS COLLEGE ROSA PARKS	1 871 €
Secondaire	AS LES COQUELICOTS LYCEE BREQUIGNY	1 937 €
Secondaire	AS LP JEAN JAURES RENNES	486 €
Secondaire	AS LYCEE CHATEAUBRIAND	410 €
Secondaire	AS LYCEE COETLOGON	1 257 €
Secondaire	AS LYCEE DESCARTES	380 €
Secondaire	AS LYCEE EMILE ZOLA	1 064 €
Secondaire	AS LYCEE JEAN MACE	475 €
Secondaire	AS LYCEE JOLIOT CURIE	267 €
Secondaire	AS LYCEE LOUIS GUILLOUX	718 €
Secondaire	AS LYCEE PIERRE MENDES FRANCE.	449 €
Secondaire	AS LYCEE POLYVALENTE VICTOR ET HELENE BASCH	331 €
Secondaire	AS NOTRE DAME DU VIEUX COURS	1 460 €
Secondaire	AS SAINT VINCENT - PROVIDENCE	1 021 €
Secondaire	AS SAINTE GENEVIEVE	425 €
Secondaire	AS TOUR D'AUVERGNE	73 €
Secondaire	FANION LASSALIEN ST HELIER FLASH	1 768 €
Secondaire	RENNES ECHANGE SPORTS	754 €
Secondaire	US COLLEGE ET LYCEE ASSOMPTION	3 504 €
Secondaire	US SAINT MARTIN	695 €
Secondaire	US SAINTE THERESE	202 €
Total Secondaire	TOTAL SECONDAIRE	29 999 €
Universitaire	A.S. IFPEK	923 €
Universitaire	A.S. INSA	1 397 €
Universitaire	A.S. Rennes 1	2 092 €
Universitaire	A.S. Rennes 2	6 161 €

Universitaire	AS Pôle Agronomique de Rennes	1 221 €
Universitaire	B.D.S. Sup de Co	2 292 €
Total Universitaire	TOTAL UNIVERSITAIRE	14 086 €
	TOTAL	45 000 €

TABLEAU N° 2 : Associations civiles et d'Entreprises

NOM	SUBVENTION 2020
A.S. CREDIT AGRICOLE MUTUEL	262 €
A.S. des CHEMINOTS RENNAIS BOXE THAILANDAISE	1 778 €
A.S. des CHEMINOTS RENNAIS FOOTBALL LIGUE	13 281 €
A.S. des CHEMINOTS RENNAIS HANDBALL	946 €
A.S. des CHEMINOTS RENNAIS SPORT ADAPTE	743 €
A.S. des CHEMINOTS RENNAIS TENNIS	1 609 €
A.S. MUNICIPAUX DE RENNES METROPOLE	1 802 €
A.S. ORANGE CESSON	574 €
A.S.C. ADAPTEE DE RENNES METROPOLE	254 €
A.S.C. DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC	109 €
A.T.S.C.A.F.	330 €
ACADEMIE DE BILLARD DE RENNES CESSON	291 €
AMICALE CULTURELLE ET SPORTIVE DU C.H.R.	413 €
AR GWAZI GOUEZ	145 €
AR MEN BRAS ST MICROELECTRONICS	168 €
ARGOAT SQUASH	229 €
ARTISTES ASSOCIES DE LA PETANQUE	409 €
ARTS MARTIAUX RENNES	78 €
ASCEE 35	106 €
ASCL JEANNE d'ARC	13 448 €
ASPTT RENNES	25 125 €
ASSOCIATION D'ANIMATION ET GESTION CSC LONGS PRES	1 803 €
ASSOCIATION de TAEKWONDO de RENNES METROPOLE	596 €
ASSOCIATION FORME et DETENTE des RETRAITES	494 €
ASSOCIATION KHAI MUAY THAI RENNES	1 559 €
ASSOCIATION MOSAIQUE BRETAGNE MAROC	1 348 €
ASSOCIATION PORTUGAISE DE RENNES	425 €
ASSOCIATION RENNAISE D'HAP KI DO COREEN	866 €
ASSOCIATION RENNES CORMORANS	13 852 €
ASSOCIATION SALSA FIEVRA	1 582 €
ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE RENNES	26 222 €
ASSOCIATION SQUASH DE L'HERMINE	330 €
ASSOCIATION ZENTONIC SPORT BIEN-ETRE	402 €
ATHLETIC CLUB DE RENNES	3 797 €
AVENIR DE RENNES	37 753 €
BASE-BALL ET SOFTBALL CLUB DE RENNES	4 161 €
BREIZH FOBAL KLUB	1 107 €
BREIZH SAUVETAGE COTIER	11 044 €
C.A.S.A.R.	1 087 €
CADETS de BRETAGNE	15 119 €
CAPOEIRA BOM SINAL	169 €
CENTRE DE PLONGEE- AQUA DETENTE SIRMER	92 €
CENTRE RENNAIS DE QWAN KI DO	748 €
CLUB ALPIN FRANCAIS DE RENNES	629 €
CLUB DES SPORTS DE GLACE DE RENNES	8 286 €

CLUB LOISIRS SUBAQUATIQUES RENNAIS	102 €
CLUB NAUTIQUE DE RENNES	2 751 €
CLUB PARACHUTISTE SPORTIF D'ILLE ET VILAINE	83 €
CLUB PUGILISTIQUE RENNES VILLEJEAN	5 470 €
CLUB RENNAIS DE COURSE D'ORIENTATION	12 041 €
CLUB RENNAIS DE DANSE SPORTIVE (CRDS)	4 680 €
CLUB RETRAITE EN FORME	1 433 €
CLUB SPORTIF DE LA GARNISON DE RENNES	29 206 €
CLUB SPORTIF DES SOURDS DE RENNES 35	7 318 €
COMPAGNIE D'ARCHERS DE RENNES	20 344 €
CYCLO CLUB RENNAIS	1 743 €
ECOLE DE TAI CHI CHUAN ET QI GONG LE ROSEAU	93 €
ESPERANCE DE RENNES FOOTBALL CLUB	9 111 €
ETOILE CYCLISTE RENNAISE	4 454 €
FOOTBALL AMICAL DU DIMANCHE	198 €
FOOTBALL CLUB BEAUREGARD (ex.: Mayotte Ile et Vilaine)	6 003 €
FOOTBALL CLUB CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER	85 €
FOOTBALL CLUB STAR	106 €
GAZELEC SPORTS RENNES	398 €
GLS RENNES	292 €
GROUPE SPELEOLOGIQUE DE RENNES	147 €
GYM IN RENNES	252 €
GYMMOME, LE SPORT AU PLURIEL	363 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BELLEVILLE	251 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CARREFOUR 18	268 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DES CHAMPS MANCEAUX	311 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LA TOUCHE	151 €
HAND BALL DETENTE	6 372 €
HANDISPORT RENNES CLUB	5 456 €
HAUTE BRETAGNE ECHECS	463 €
JEONG TONG TAEKWONDO DOJANG	1 866 €
JUDISPORTS RENNES	110 €
KARATE CLUB DE RENNES	885 €
KAYAK CLUB DE RENNES	4 977 €
KIN-BALL ASSOCIATION RENNES (KBAR)	105 €
KUDO RENNES	113 €
L'ANKOU RENNES FOOTBALL AMERICAIN FLAG ASSOCIATION	4 755 €
L'ART DU TAO	92 €
LES BEBES DAUPHINS RENNAIS	1 691 €
LES VIGILANTS DE L'OUEST	7 332 €
MAISON DE QUARTIER DE LA BELLANGERAIS	791 €
MAISON DE QUARTIER DE LA BINQUENNAIS	330 €
MAISON DE QUARTIER DE LA TOUCHE	138 €
MAISON DE QUARTIER FRANCISCO FERRER VERN	705 €
MAISON DE QUARTIER SAINTE THERESE	782 €
MEN'S DERBY RENNES (MDR)	931 €
MINH LONG RENNES - CLUB du DRAGON d'OR	79 €
MJC MAISON DE SUEDE	1 001 €
MR FRIZ	6 585 €
OBSERVATOIRE POLE ANIMATION DES RETRAITES (OPAR)	561 €
PASSION JUDO 35	10 265 €
PLANEURS D'ILLE-ET-VILAINE	141 €
R.E.C. AVIRON	2 549 €
R.E.C. BADMINTON	3 600 €
R.E.C. BOXE FRANCAISE	484 €
R.E.C. ESCRIME	408 €
R.E.C. ROLLER	11 058 €
R.E.C. RUGBY	51 164 €
R.E.C. VOLLEY BALL	66 697 €
RENNES DANSE ET PATINAGE SUR GLACE	7 761 €
RENNES ESCRIME	8 831 €
RENNES EVASION NATURE	719 €
RENNES FLOORBALL CLUB	119 €

RENNES GARDEN	2 108 €
RENNES METROPOLE HAND-BALL	22 734 €
RENNES MONOSTARS	270 €
RENNES NATATION	499 €
RENNES POLE ASSOCIATION	19 082 €
RENNES SPORTS SOUS MARINS	10 065 €
RENNES SQUASH	1 686 €
RENNES TRIATHLON	20 128 €
RENNES UNIVERSITE CLUB	598 €
ROAZHON BOWLING CLUB	3 066 €
ROLLER DERBY RENNES	1 123 €
SKOL GOUREN ROAZHON	208 €
SOCIETE DE TIR LA DUGUESCLIN	4 585 €
SOCIETE DES REGATES RENNAISES	4 670 €
SOCIETE SPORTIVE DE LA SECURITE SOCIALE	299 €
SPORTING CLUB MAHORAIS DE RENNES	313 €
STADE RENNAIS ATHLETISME	34 338 €
STADE RENNAIS BASKET-BALL	7 453 €
STADE RENNAIS FOOTBALL CLUB	13 008 €
STADE RENNAIS RUGBY	38 413 €
TENNIS CLUB LAOTIENS DE RENNES	231 €
TENNIS CLUB VIET BRETAGNE	221 €
TOUR D'AUVERGNE	113 682 €
TWIRLING BATON RENNAIS (TBR)	1 676 €
UNION AMICALE SPORTIVE OUEST France	569 €
UNION RENNES BASKET 35	12 179 €
UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE	322 €
VELOCE CLUB RENNAIS	1 886 €
VERTICAL OUEST LOISIRS	1 974 €
WONG FEI ASSOCIATION	84 €
TOTAL HORS CERCLE PAUL BERT	830 611 €
CPB NORD OUEST FOOTBALL	5 601 €
CPB GAYEULLES FOOTBALL	12 575 €
CPB CLEUNAY FOOTBALL	7 351 €
CPB VILLEJEAN-BEAUREGARD FOOTBALL	6 978 €
CPB BLOSNE FOOTBALL	4 050 €
CPB BREQUIGNY FOOTBALL	56 136 €
CERCLE PAUL BERT CENTRE	264 698 €
TOTAL SECTIONS CERCLE PAUL BERT	357 389 €
TOTAL GENERAL	1 188 000 €

24 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Provision Jeunes en projets – Première affectation de crédits 2020

Unanimité

Approuve une première affectation de crédits au titre de l'année 2020 pour un montant de 10 500 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous :

- . 5 000 € à l'Antipode MJC Rennes pour la coordination du Festival Urbaines
- . 1 500 € au Grand Cordel MJC pour un stage de Free Run (technique physique de franchissement d'obstacles en milieu urbain) à destination de 24 jeunes, de 9-13 ans et plus de 14 ans
- . 4 000 € à l'association La Nouvelle Lune pour l'organisation du Festival 7ème Lune – Festival International du Film de Rennes, du 26 au 29 mars au Cinéma L'Arvor

25	Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Autres actions en faveur des jeunes - Provision pour projets étudiants - Première affectation de crédits 2020	Unanimité
<p>Approuve une première affectation de crédits au titre de l'année 2020 pour un montant de 16 832 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous :</p>		
<ul style="list-style-type: none">. 650 € à l'Union des Étudiants Vietnamiens pour la Fête du Nouvel An Vietnamien le 1^{er} février à la Maison de Quartier de Villejean. 2 000 € à l'association Un Printemps en Asie pour un festival destiné à la promotion des cinémas asiatiques du 11 au 15 mars au Ciné-TNB et à l'IEP autour de la thématique du voyage. 2 000 € à l'association Scèn'Art en Court pour un festival mettant en valeur les productions cinématographiques étudiantes du 10 au 13 mars sur le Campus de Villejean. 1 500 € à l'Amicale des Élèves de l'INSA de Rennes – Club Un Des Sens pour un festival multiculturel et artistique du 30 mars au 3 avril sur le Campus de l'INSA. 2 182 € à l'association K-Barré pour un festival culturel du 30 mars au 4 avril sur le Campus de Villejean, à l'UBU et au 4 BIS. 1 500 € à l'association Salam Sciences Po Rennes pour la manifestation " Rennes au Levant : la semaine du Moyen-Orient", du 28 mars au 4 avril. 6 000 € à l'Amicale des Élèves de l'INSA de Rennes – Club Rock'n Solex pour la 53^{ème} édition du Festival Rock'n Solex du 6 au 10 mai sur le Campus de l'INSA. 1 000 € à l'association Aklimat pour la création en mai d'une revue étudiante qui se donne pour objectif de sensibiliser les étudiants aux enjeux du développement durable		
26	Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Loisirs alternatifs pour les jeunes adultes – Provision manifestation ND4J – Première affectation de crédits 2020	Unanimité
<p>Approuve une première affectation de crédits au titre de l'année 2020, pour un montant total de 10 846 € et le versement des subventions aux associations désignées ci-dessous :</p>		
<ul style="list-style-type: none">. 5 416 € à l'association Grain de Sel pour la soirée ND4J "Fest'n Breizh" le 4 mars Salle de l'Étage du Liberté. 5 430 € à l'Amicale des Élèves de l'INSA de Rennes – Club Un Des Sens pour la soirée ND4J "Nuit des Sens" le 12 mars à la Patinoire Le Blizz		
27	Interventions sociales et de santé - Autres interventions sociales – Provision Rennes au Pluriel - Première affectation de crédits 2020	Unanimité
<p>Approuve une première affectation de crédits pour un montant total de 14 909 €, réparti comme suit</p>		
<ul style="list-style-type: none">* 3 710 € à l'association Déconstruire* 5923 € au MIDAF (2 173 € pour la gestion de la venue de Léonora Miano le 10 mai et 1 050 € pour la présentation du spectacle "Ce qu'il faut dire ")* 1 100 € à l'UAIR pour les frais liés à la réalisation du projet AMAZIC* 1 000 € au COSIM pour l'organisation d'un atelier de découverte et dégustation de différentes préparations issues du manioc ainsi que d'une soirée musicale animée par le groupe Balengo le 16 mai		

- * 400 € pour l'association Astrada pour le concert de l'arbre à chant suivi d'une mini-conférence interactive sur la place des langues en partenariat avec Langophonies le 17 mai
- * 1 326 € à l'association Sholem pour la projection d'un documentaire sur la diaspora judéo-espagnole suivi d'un concert de musique le 17 mai à la Maison internationale de Rennes
- * 1 000 € à Rennes 2 pour l'exposition photographique Colored Only d'Hélène Jayet à la chambre claire à partir du 10 mai
- * 1 280 € à l'Âge de la Tortue pour une lecture musicale de l'Encyclopédie des migrants à la chapelle du conservatoire
- * 1 450 € à Mosaique Bretagne Maroc pour l'organisation d'une soirée sur la littérature arabe contemporaine le 27 mai à la Maison de quartier de Villejean
- * 420 € au CRIDEV pour l'organisation d'une soirée causerie sur les conséquences de l'esclavage et du colonialisme sur les corps féminins le 20 mai

28	Interventions sociales et santé – Égalité des droits et diversités - ISKIS – Convention pluriannuelle de partenariat et de mise à disposition de locaux - Renouveau	Unanimité
	<p>1 - Approuve les termes de la convention de partenariat et de mise à disposition des locaux à conclure avec ISKIS</p> <p>2 - Autorise Mme la Maire à signer ladite convention et ses avenants s'ils ne modifient pas l'économie générale de la convention</p>	
29	Famille – Accueil de la petite enfance – Association pour l'Aide Sociale et la Formation à l'Autonomie et au Devenir (ASFAD) – Convention pluriannuelle valant mandatement – Premier avenant	Unanimité
	<p>1 - Approuve les termes du premier avenant à la convention pluriannuelle valant mandatement avec l'ASFAD, intégrant la gestion du multi-accueil Beauregard à la contribution financière de la Ville au projet d'intérêt économique général que représente le service d'accueil de la petite enfance au sein des services et établissements d'accueil du jeune enfant gérés par l'ASFAD</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à le signer</p> <p>3 - Approuve le principe d'un ajustement financier pouvant prendre la forme du versement d'une subvention exceptionnelle en cas d'écarts conséquents entre le bilan des 4 premiers mois d'activité et le budget prévisionnel présenté par le cabinet de conseil Catalys</p>	
30	Aménagement et services urbains, environnement – Ilot Dordain – Rue du Docteur Dordain et Fils – Acquisition d'un terrain	Unanimité
	<p>1 – Décide l'acquisition d'une parcelle de 426 m² sise rue du Docteur Dordain et ses Fils, suite à la proposition de cession des actuels propriétaires au prix de 6 500 €, conformément à l'avis du Pôle d'Évaluation Domaniale</p>	

	2 - Autorise Madame la Maire à signer les actes authentiques à intervenir et tous documents s'y rapportant																					
31	Aménagement et services urbains, environnement – Z.I. Lorient – 11 rue de la Retardais – Acquisition d'un terrain bâti 1 - Décide l'acquisition d'un terrain bâti libre de toute occupation, de 6 903 m ² , situé 11 rue de la Retardais au prix de 1 591 000 €, conformément à l'avis du Pôle d'Évaluation Domaniale 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que les éventuels actes subséquents	Unanimité																				
32	Aménagement et services urbains, environnement - 22 rue François Duine – Acquisition d'un terrain bâti 1 – Décide l'acquisition du terrain situé 22 rue François Duine, suite à l'accord amiable des propriétaires, au prix de 380 000 € 2 - Autorise Madame la Maire à signer les actes authentiques à intervenir et tous documents s'y rapportant.	Unanimité																				
33	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Blosne Est – Acquisition de lots parking – Approbation 1 – Décide l'acquisition des lots-parking, libres de toute occupation et location, énumérés ci-dessous : <table border="1"><thead><tr><th>Adresse</th><th>Références cadastrales</th><th>N° de lot</th><th>Tantièmes</th><th>Prix en €</th></tr></thead><tbody><tr><td>5 rue de Hongrie</td><td>LP 37</td><td>20</td><td>1/52èmes</td><td>3000,00</td></tr><tr><td>7 Rue de Suisse</td><td>LR 52</td><td>36</td><td>1/52èmes</td><td>3000,00</td></tr><tr><td>16 avenue de Pologne</td><td>LO 71</td><td>17</td><td>1/75èmes</td><td>3000,00</td></tr></tbody></table> 2 - Autorise Madame la Maire à signer les actes authentiques à intervenir en la forme notariée et tous documents subséquents	Adresse	Références cadastrales	N° de lot	Tantièmes	Prix en €	5 rue de Hongrie	LP 37	20	1/52èmes	3000,00	7 Rue de Suisse	LR 52	36	1/52èmes	3000,00	16 avenue de Pologne	LO 71	17	1/75èmes	3000,00	45 voix pour et 14 voix contre (Groupes Parti de Gauche et Alternance 2020)
Adresse	Références cadastrales	N° de lot	Tantièmes	Prix en €																		
5 rue de Hongrie	LP 37	20	1/52èmes	3000,00																		
7 Rue de Suisse	LR 52	36	1/52èmes	3000,00																		
16 avenue de Pologne	LO 71	17	1/75èmes	3000,00																		
34	Aménagement et services urbains, environnement – ZAC Blosne Est – Ilots E33 et E34 – Acquisition d'un terrain bâti 77 bd Volclair 1 - Décide l'acquisition d'un terrain bâti de 2 927 m ² , 77 bd Volclair, au prix de 200 000 € 2 - Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique ainsi que les éventuels actes subséquents	Unanimité moins 12 abstentions (Groupe Alternance 2020)																				
35	Aménagement et services urbains, environnement - 4 Rue Jean-Julien Lemordant - Cession d'un terrain à bâtir 1 - Décide la cession à Rennes Métropole d'une portion de 715 m ² d'un terrain non bâti sis 7 rue Jean-Julien Lemordant, d'une superficie de 835 m ² , au prix de 66 € le m ² , soit au total environ 47 190 €	Unanimité																				

	<p>2 - Autorise Madame la Maire à signer les actes authentiques à intervenir et tous documents s'y rapportant</p>	
36	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Secteur Porte de Nantes - Avenue du Canada – Cession d'un terrain à bâtir</p> <p>1 - Décide la cession à la SNC Almacie du terrain en nature de délaissé de voirie, de 1 531 m² environ, situé avenue du Canada, au prix de 814 450 € (130 € HT/m²)</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à signer la promesse de vente, l'acte authentique et tous documents subséquents</p>	Unanimité
37	<p>Aménagement et services urbains, environnement – Conception et réalisation de passerelles sur différents sites – Modification de l'enveloppe financière</p> <p>1 - Approuve l'évolution de l'enveloppe financière de l'opération relative à la réalisation de 4 passerelles sur différents sites de la Ville de Rennes (enveloppe prévisionnelle réévaluée à 2 581 000 € TTC au lieu de 2 146 800 €)</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à signer l'engagement de l'ensemble des procédures administratives relatives à cette opération</p>	Unanimité moins 14 abstentions (Groupes Parti de Gauche et Alternance 2020)
38	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Budget participatif – Place Clara Zetkin – Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Société Publique Locale d'Aménagement Territoires Publics – Approbation</p> <p>1 - Approuve la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à conclure avec Territoires Publics pour la réalisation du projet porté par l'association Les containers sur la place Clara Zetkin</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à signer ladite convention, et tout acte s'y rapportant</p>	Unanimité, 7 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Rault, Briand, Krüger, Andro, MM. Sémeril, Le Bougeant et Guiguen)
39	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Budget participatif – Révéler le site des cartoucheries sur la ZAC la Courrouze – Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Société Publique Locale d'Aménagement Territoires Publics – Deuxième avenant – Approbation</p> <p>1 – Approuve l'avenant n° 2 au contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Territoires Publics portant sur la modification de l'enveloppe financière prévisionnelle portée à 584 834 € HT suite à l'augmentation de l'enveloppe des travaux</p> <p>2 - Autorise Madame la Maire à signer ledit avenant et tout acte s'y rapportant</p>	Unanimité, 7 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Rault, Briand, Krüger, Andro, MM. Sémeril, Le Bougeant et Guiguen)
40	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Permis de construire ZAC La Courrouze Secteur Dominos - Convention Villes de Rennes et Saint-Jacques de la Lande/Rennes Métropole/Pierre Promotion - Modalités de réalisation et de remise des ouvrages</p> <p>1 - Approuve les termes de la convention définissant les modalités de réalisation et de transfert de propriété aux collectivités compétentes des équipements communs construits par l'Aménageur dans le cadre du permis de construire programme D12 secteur Dominos ZAC la Courrouze</p>	Unanimité

	<p>2 - Autorise Madame la Maire ou toute autre personne dûment habilitée à cette fin à signer ladite convention, et tout acte s'y rapportant</p>	
41	<p>Aménagement et services urbains, environnement – Concession d'Aménagement du Centre Ancien – Opération de Restauration Immobilière (ORI) - Quatrième programme de DUP de travaux - Approbation du programme des travaux et des délais de leur exécution</p> <p>1 – Approuve le programme des travaux tels que décrits dans le dossier de DUP, objet de l'arrêté de déclaration d'utilité publique pris le 20 janvier 2020 par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine portant sur les 14 immeubles ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">* Pour les copropriétés :. 3 rue de Penhoët – 18 mois. 5 rue de Penhoët – 18 mois. 9-11 rue de Penhoët – 18 mois. 13 rue de Penhoët – 18 mois. 4 rue Saint-Michel – 18 mois. 9 place Saint-Michel – 18 mois. 16 rue de la Visitation – 18 mois. 18 rue de la Visitation – 18 mois. 3 place des Lices – 18 mois. 16 bis rue Saint-Georges – 18 mois. 18 rue Saint-Georges – 18 mois. 5 rue de l'Horloge – 18 mois* Pour les immeubles en propriété unique :. 22 place Sainte-Anne – 15 mois. 22 rue Nantaise – 15 mois <p>2 – Approuve et fixe les délais de leur réalisation, inscrits dans le dossier de DUP pour chaque immeuble à restaurer</p>	<p>Unanimité</p>
42	<p>Aménagement et services urbains, environnement – Actions pour l'environnement – Provisions pour associations diverses – Première affectation de crédits 2020</p> <p>Approuve l'attribution d'une subvention de 2 500 € à l'association Ti Mad pour l'organisation de la 23ème édition de la "Quinzaine bio" du 2 au 15 mars</p>	<p>Unanimité</p>
43	<p>Action économique – Provision pour associations diverses – Première affectation de crédits 2020</p> <p>1 – Approuve l'attribution d'une subvention de 28 600 € à l'ALEC 2 – Approuve l'attribution d'une subvention de 2 500 € à Ar Vuhez</p>	<p>Unanimité, 1 conseiller ne prenant pas part au vote (M. Hervé)</p>
44	<p>Relations internationales - Provision Aide aux pays en développement - Réseau de Coopération décentralisée pour la Palestine et Association de Jumelage-Coopération Rennes - Plateau Dogon - Première affectation de crédits 2020</p> <p>Approuve une première affectation de crédits, d'un montant total de 28 089 €, réparti comme suit :</p>	<p>Unanimité</p>

	<ul style="list-style-type: none">. 8 000 € au profit du Réseau de Coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP), réseau français de collectivités auquel la Ville adhère. 6 054 € au profit de l'Association de Jumelage-Coopération Rennes- Plateau Dogon (AJCRPD) pour couvrir les frais de fonctionnement de la Maison de la Coopération, y compris l'emploi d'un gardien. 14 035 € au profit de l'Association de Jumelage-Coopération Rennes-Plateau Dogon (AJCRPD) pour assurer les frais de fonctionnement de la coordination de l'association à Bandiagara, qui incluent les coûts relatifs à l'emploi d'un salarié à Bandiagara	
45	Relations internationales - Attribution de subventions - Provision - Aides pour projets à caractère international - Première affectation de crédits 2020 Approuve une première affectation de crédits 2020 pour un montant total de 3 500 €, réparti comme suit : <ul style="list-style-type: none">. 2 500 € à l'Institut Confucius de Bretagne pour l'organisation de la "Semaine chinoise 2020" du 1er au 9 février, à l'occasion du nouvel an chinois. 1 000 € à l'association Mouvement européen d'Ille-et-Vilaine pour soutenir l'organisation d'un cycle de six conférences sur le thème de l'Europe	Unanimité, 2 conseillers ne prenant pas part au vote (Mmes Bougeard et Rougier)
46	Administration générale – Délégation du Conseil municipal à la Maire – Compte rendu des mois de novembre et décembre 2019 Prendre acte du compte-rendu des mois de novembre et décembre 2019	Le conseil prend acte
47	Administration générale - Convention de Coopération publique multipartite pour l'acquisition et le développement de données très grande échelle mutualisées 1 - Approuve les termes de la convention de coopération à conclure avec l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière, le Syndicat Départemental de l'Energie 35, Rennes Métropole et Mégalis Bretagne pour l'acquisition et le développement de données très grande échelle mutualisées, qui prendra effet à la date de la signature par le dernier signataire pour une durée de 2 ans 2 - Autorise Madame la Maire à signer ladite convention ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat	Unanimité, 2 conseillères ne prenant pas part au vote (Mmes Fauchoux et Sohier)
48	Administration générale – Personnel – Agents contractuels - Précisions d'emplois 1 – Approuve la précision d'emploi relative au poste de médecin au sein du service Santé Enfance de la Direction Santé Publique Handicap 2 - Fixe la rémunération liée à cet emploi, basée sur l'échelle indiciaire du grade, complétée du supplément familial de traitement, le cas échéant, ainsi que des primes et indemnités afférentes à ce grade	Unanimité

49	Administration générale – Personnel – Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Expérience Professionnelle (RIFSEEP) - Complément	Unanimité												
	Complète les dispositions de la DCM n° 0360 du 8 octobre 2018, relatives au versement du RIFSEEP aux rédacteurs territoriaux et aux assistants territoriaux de conservation du patrimoine, pour préciser le régime indemnitaire de rédacteur faisant fonction d'attaché territorial, ou d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques, faisant fonction d'attaché de conservation ou de bibliothécaire territorial													
50	Administration générale - Personnel – Créations, suppressions et transformations d'emplois au titre de l'année 2020	Unanimité												
	Prend en compte les propositions de six créations, quatre suppressions et dix-huit transformations de poste													
51	Administration générale - Opérations d'investissement et de fonctionnement - Divers avenants - Autorisation de signature	Unanimité												
	Autorise Madame la Maire à signer les avenants suivants, ainsi que tout acte s'y rapportant : <ul style="list-style-type: none">- Opération de réhabilitation du bâtiment Pasteur - Marchés de travaux – phase 2<ul style="list-style-type: none">- Lot 6 – RavalementMontant de l'avenant n°2, objet du présent rapport en € HT : 18 976,87 €- Opération: Réfection de la Chaîne d'eau du parc de Maurepas – Lot 2 :<ul style="list-style-type: none">Fontainerie – HydrauliqueMontant de l'avenant, objet du présent rapport en € HT : 22 932,20 €													
52	Administration générale – Commission Consultative des Services Publics Locaux – Bilan d'activité 2019	Le conseil prend acte												
	Prend acte du bilan des travaux de la CCSPL pour 2019													
53	Finances - Divers tarifs 2020 – Reproduction de documents	Unanimité												
	Approuve et fixe, pour l'année 2020, les tarifs de reproduction de documents comme suit : Tracé d'une édition à partir d'un fichier déjà existant, sur support papier standard :													
	<table border="1"><thead><tr><th>Format</th><th>Tarif Noir et Blanc (la page)</th><th>Tarif Couleur (la page)</th></tr></thead><tbody><tr><td>A4</td><td>0,18 €</td><td>1,15 €</td></tr><tr><td>A3</td><td>0,40 €</td><td>1,79 €</td></tr><tr><td>A0</td><td>2,57 €</td><td>10,53 €</td></tr></tbody></table>	Format	Tarif Noir et Blanc (la page)	Tarif Couleur (la page)	A4	0,18 €	1,15 €	A3	0,40 €	1,79 €	A0	2,57 €	10,53 €	
Format	Tarif Noir et Blanc (la page)	Tarif Couleur (la page)												
A4	0,18 €	1,15 €												
A3	0,40 €	1,79 €												
A0	2,57 €	10,53 €												

54	Finances - Occupation du Domaine Public - Droits de Place – Halles et marchés - Permis de stationnement – Terrasses et étalages – Fixation des tarifs 2020 Fixe, pour l'année 2020, les tarifs des droits de place et permis de stationnement	Unanimité
-----------	---	------------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 53.

Le Secrétaire,

Tristan LAHAIS

Publié et affiché conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En Mairie, à Rennes, le 6 février 2020

La Maire,

Nathalie APPÉRÉ